

Compte rendu du Conseil Municipal De la Commune d'HARAMONT

SEANCE DU 06 mai 2026

<u>Nombre de Membres :</u>	
Afférents au Conseil :	15
En exercice :	15
Présents :	14
Votant(s) :	15
Absent(s) :	00
Pouvoir(s) :	01

A été élu secrétaire :
Anaïs RICBOURG

L'an deux mille vingt-six le six mai à 18 heures 00 minutes.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué quatre mai s'est réuni à la Salle de la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur MAILLET Hubert, Maire.

Présents (11) : Hubert MAILLET, Christian CHAUVIN, Laurent DE MONTE, Axel LECONTE, Béatrice LEGROS, Évelyne LE TELLIER, Freddy LINET, Ludmilla PEIX, Anaïs RICBOURG, Sabine RICBOURG, Fabrice TEISSONNIER

Représentés (02) : Éric GODBILLE par Sabine RICBOURG, Érick PIETERS par Hubert MAILLET

Absents (02) : Charlène CARITEY, Chrislaure PLATEAUX

1°) COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Le compte rendu de la séance du 27 avril 2026 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2°) ACHAT DE LA SCIERIE

La scierie est en vente chez Maître Emmanuel FRANCOIS, notaire à Attichy. Monsieur le Maire s'est rapproché de celui-ci afin de pouvoir visiter les locaux accompagnés de plusieurs élus du Conseil.

Sur ce terrain, il y a 3 hangars ainsi que des locaux de réception pour une valeur de 30 000 €.

Toutefois, la scierie est située sur un terrain agricole avec un droit de préemption appartenant à la SAFER et non à la commune.

Sur ce terrain, il y a un bâtiment dit de réserve qui pourrait être utilisé comme atelier communal.

Plusieurs devis ont été fait pour une remise en conformité des bâtiments :

- Devis de Monsieur Pascal FONSECA (maçon)	16 585,06 €HT	19 902,07 €TTC
- Devis de Monsieur Jean-Pierre PINTADO (électricien)	25 990,00 €HT	30 348,00 €TTC

Il y a plusieurs projets :

- Salle des fêtes
- Pôle éducatif avec la commune de Lagny-sur-Automne
- Appartement à louer

Pour savoir si cela était réalisable, Monsieur le Maire s'est renseigné auprès du Pôle ADT de la Communauté de Communes Retz-en-Valois. Malheureusement, le terrain étant agricole aucun de ses projets n'est réalisable.

Un tour de table est fait pour connaître le ressenti de chacun sur ce projet d'achat.

Monsieur Christian CHAUVIN : Le bâtiment est loin ce n'est pas pratique

Monsieur Freddy LINET : Pas négatif. Une opportunité pour les agents. Le bâtiment est à refaire et à remettre en conformité au détriment d'autres projets. Emet une réserve.

Madame Ludmilla PEIX : Bien que la commune investisse mais pas au détriment d'autres projets. Les bâtiments étant vieux il faudra prévoir le désamiantage (coût trop important).

Madame Béatrice LEGROS : Pris du recul après l'avoir visité. Dépollution des bâtiments. Investissement trop important peur que les autres projets soient mis de côté.

Madame Anaïs RICBOURG : Bien d'investir pour des projets comme une salle des fêtes ou un atelier communal. Toutefois, les devis ne sont qu'approximatifs. Désamiantage plus la sécurité à installer autour de la scierie. Les commissions travaux ont travaillé sur 2 gros projets (enfouissement + sécurité routière), il ne faudrait pas mettre à mal ces projets.

Monsieur Laurent DE MONTE : Projet intéressant mais le coût de la démolition + la sécurisation me freine sur ce projet.

Monsieur Axel LECONTE : Beau projet pour les employés mais déjà plusieurs projets d'engagés.

Madame Evelyne LE TELLIER : 2 niveaux dans le bâtiment. 1^{er} niveau n'est pas praticable il y a beaucoup de travaux à envisager. Cela se situe sur un terrain agricole, il faudrait donc changer le PLUi pour faire déclasser le terrain et le rendre constructible.

Madame Sabine RICBOURG : Emballée avec pleins d'idées. Faire une réserve incendie (subvention de l'Agence de l'Eau). Avis d'un peu tout le monde manque de temps et de finances.

Monsieur Fabrice TEISSONNIER : Bâtiment employés communaux. Manque de finances et de temps.

Monsieur Hubert MAILLET : Maître FRANCOIS a un acquéreur. Contact avec Monsieur DORDOLO souhaite nous réserver le bien même si plusieurs personnes faisaient une offre. Il souhaite une réponse assez rapide.

Le Vote se fait à bulletin secret.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à 3 voix Pour, 9 voix Contre et 1 Abstention

DECIDE de ne pas acheter la scierie,

LAISSE Monsieur le Maire informer Monsieur DORDOLO du résultat du vote.

13°) INFORMATIONS

- Un terrain Route de la Vallée de Baudrimont est en vente pour un montant de 3 200€TTC. La mairie fera jouer son droit de préemption afin de pouvoir soit faire un bâtiment communal soit faire un espace vert pour les enfants.
- Accès PMR concernant la mairie et l'église. Reçu Madame Florence FERTE de la DRAC.
- Ouverture de l'église par Madame Florence FERTE, conservatrice antiquité et de l'art de l'Aisne. Visite du Longpré et de l'église le samedi 16 mai après-midi.
- Brochure : à faire 35 clochers, journée du patrimoine.

- Messe samedi 9 mai 2026 à 18h00.
- Le 08 mai 2026 : Rendez-vous à 10h30 au monument aux morts + verre de l'amitié.
- Madame Evelyne LE TELLIER est la représentante du SESV.
- Madame Ludimlla PEIX est la représentante du SAGEBA auprès de la CCRV.

Plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 19h11.

Le Maire,
Hubert MAILLET

